

COMPTE-RENDU

Vendredi 16 janvier 2026 - Présentiel

PRÉSENTS

▪ Salariaés

- Romain Baret - CGT Spectacle
- Sébastien Duenas - SUD Culture Solidaires
- Antonia Vitti - CGT Spectacle

▪ Employeurs

- Vincent Bady - SYNAVI
- Marine Berthet - France Festivals / Scène Ensemble
- Marine Dardant-Pennaforte - Syndeac
- Ludivine Ducros - Syndicat Musiques Actuelles (SMA)

▪ État et collectivités

- Stéphane Frioux - France Urbaine
- Mila Konjikovic - Région AURA
- Ubavka Zaric - DRAC ARA

▪ Coordination

- Céline Fuchs - COREPS / Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant
- Nicolas Riedel - Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant

ORDRE DU JOUR

TOUR D'ACTUALITÉ.....	2
ORGANISATION DES ACTIVITÉS ET CHANTIERS PRIORITAIRES POUR 2026.....	3
> PLÉNIÈRE ET COMITÉS DE PILOTAGE.....	4
> GROUPE POLITIQUES PUBLIQUES.....	4
> GROUPE EMPLOI FORMATION	6
> GROUPE FESTIVALS.....	7
STRATÉGIE DE MOBILISATION DES ÉLUS ET TECHNICIENS DES COLLECTIVITÉS.....	7
QUESTIONS DIVERSES	8

TOUR D'ACTUALITÉ

Vincent Bady - SYNAVI : lecture de la [Lettre ouverte de l'intersyndicale du spectacle vivant public à l'attention de Madame la ministre de la Culture sur le FONPEPS](#), adressée à Rachida Dati le 14/01/2026.

À Lyon et Grenoble, le SYNAVI et la CGT Spectacle mènent une démarche commune dans la perspective des élections municipales : questionnaires adressés aux candidats, conférences de presse et réunions publiques d'information à la population. Seules 2 villes ont été ciblées pour l'instant, le travail étant énorme et les forces limitées.

Stéphane Frioux - France Urbaine : le questionnaire sera-t-il doublé pour les élections municipales et métropolitaines ? A partir de quelle strate de population interviendrez-vous ?

Vincent Bady - SYNAVI : Lyon, Villeurbanne, Feyzin, Villefranche-sur-Saône... Cela s'intègre dans une démarche menée par le SYNAVI à l'échelle nationale.

Mila Konjicovic - Région AURA : avez-vous déjà mené cette démarche pour les précédentes élections ? Quels sont les retours ?

Vincent Bady - SYNAVI : une plateforme du spectacle vivant avait été mise en place en 2020, beaucoup de réponses avaient été reçues, et un débat avait été organisé par Rue 89 à la Chapelle de la Trinité (Lyon). Ça ne sera pas reconduit cette année.

Marine Berthet - France Festivals / Scène Ensemble : [l'émission générale](#), agoradio du Petit Bulletin qui questionne des enjeux locaux en amont des élections municipales et métropolitaines lyonnaises, traitera de « LA culture ! (Est-ce qu'on y croit encore ? Est-ce qu'elle est populaire ? Où va la thune ?) Venez nous raconter ce que c'est pour vous que la culture ! » le mercredi 4 février 2026 à 19h au bar Chez Marti.

Ludivine Ducros - SMA : le SMA a aussi envoyé un questionnaire en prévision des municipales, à l'échelle nationale. Pour la région, la ville de Lyon a été ciblée en raison de la capacité des acteurs locaux à relayer le travail. Le retour écrit des candidats et son analyse devrait être diffusé prochainement. Par ailleurs, le SMA organise un événement le 16 février à la Gaîté Lyrique pour en savoir plus sur le positionnement des partis sur la culture en général, et sur les musiques actuelles en particulier. A Grenoble, une rencontre avec les candidats a été organisée mercredi 13/01 par le réseau Tempo. A Saint-Etienne, la situation est compliquée, avec beaucoup de listes. Le Fil va envoyer un communiqué pour parler du lieu mais aussi de la filière musiques actuelles, avec une proposition de rendez-vous aux candidats.

Côté musiques actuelles et sans revenir sur le budget 2026, on appréhende de nouvelles discussions sur le FONPEPS à l'Assemblée (même si le décret est passé, des amendements ont été votés hier soir en commission finances) : il ne faut rien lâcher, ça n'est pas fini ! Grosse inquiétude sur la situation du CNM : sans déplafonnement de la taxe, les baisses vont être énormes, on annonce une baisse de près de 20% sur les aides aux lieux et aux producteurs. Notre secteur a besoin de financements, on ne comprend pas les choix qui sont faits et beaucoup d'inquiétudes se cumulent.

Enfin, le Département de la Loire confirme une baisse des financements pour l'ensemble des acteurs culturels (en 2025, seules les compagnies avaient subi des baisses) et un vote qui interviendra a priori en mai ou juin. Depuis 1 an, le Département a été transparent et a beaucoup sensibilisé/communiqué sur ses difficultés budgétaires, c'est appréciable dans la période que nous traversons.

Marine Dardant-Pennaforte - Syndeac : même démarche pour les municipales : on est associé à ce qui sera mené à Grenoble et en train de finaliser la plateforme de l'USEP-SV. On organisera des débats mais le calendrier n'est pas encore disponible. On se positionne plutôt sur les villes prêtes à basculer, et on souhaite élargir l'intersyndicale, aux arts visuels notamment.

Marine Berthet - France Festivals / Scène Ensemble : outre le FONPEPS, inquiétudes liées à la baisse de la part collective du Pass Culture (budget divisé par 3 pour les collégiens/lycéens), aux problématiques de trésorerie, des compagnies et festivals notamment, aux votes tardifs donc aux versements tardifs des subventions, à la situation des départements qui impacte directement les festivals... Une lettre cosignée par Scène Ensemble et France Festivals va d'ailleurs être envoyée à tous les départements. On attend par ailleurs des informations de la Région concernant les calendriers d'attribution des subventions.

Enfin, suite au départ de Claire Hébert, la représentation USEP-SV pour les Forces Musicales reste à pourvoir.

Ubavka Zaric - DRAC ARA : le budget n'est pas voté donc nous sommes rentrés dans la loi spéciale. Comme l'année dernière, nous allons essayer de verser au plus vite les subventions aux structures conventionnées les plus fragiles, il faut donc qu'elles se signalent.

Sébastien Duenas - SUD Culture Solidaires : au-delà des inquiétudes déjà exprimées, inquiétude sur la situation de nos CE (CASC-SVP et FNAS). Comme pour l'Afdas, énorme augmentation des demandes de prises en charge mais moyens constants. Le modèle s'effondre, d'autant plus suite à l'arrêt de la cour de cassation du 3/04/2024 qui a interdit les clauses d'ancienneté pour l'accès aux activités sociales et culturelles.

Par ailleurs, hier au Théâtre de la Ville de Valence était programmé Historock, opéra rock familial inspiré de l'histoire de France créé par Dimitri Casali et financé par Pierre-Édouard Stérin, diffusant des idées d'extrême droite. Beaucoup de syndicats étaient présents pour informer les spectateurs, certaines familles sont parties. On va demander des comptes à notre Mairie mais le manque de fonds publics incite les lieux à développer les locations, ce qui ouvre la possibilité à ce genre de projets de se produire (comme ça a été le cas au 6MIC d'Aix-en-Provence).

Antonia Vitti - CGT Spectacle : la CGT soutenait la démarche d'hier à Valence, et personnellement je me demande ce que le COREPS peut faire. Peut-être une cellule de veille ?

Stéphane Frioux - France Urbaine : je me mets à la place de quelqu'un qui me succéderait et qui, comme moi, ne viendrait pas du secteur culturel, et voilà ce que je vois : un paysage fragmenté, avec beaucoup d'acteurs. Un élu ne va rien comprendre avec tous ces acronymes... Si l'équipe que je soutiens pour les municipales est sollicitée je répondrai au questionnaire mais c'est très compliqué. Pour les municipalités, une grosse partie des budgets culturels ce sont les régies : médiathèques, conservatoire... Politiquement, avoir des équipements en régie ça permet de garder la main dessus. Et derrière ces équipements, il y a des employés municipaux qui veulent plus de moyens humains et financiers, plus de reconnaissance...

Ubavka Zaric - DRAC ARA : la fragmentation du paysage est un point de fragilité pour le secteur culturel, et rend la culture difficile à défendre. Il faut faire quelque chose si on veut que le secteur soit entendu.

Mila Konjickovic - Région AURA : pour la plupart, les élus ne viennent pas du milieu culturel et ne connaissent pas finement le secteur. Les nouveaux élus n'ont pas à leur prise de poste de vision globale des politiques culturelles publiques, du service public de la culture.

Stéphane Frioux - France Urbaine : le combat culturel par la stigmatisation des autres est perdu : il faut reconstruire des discours qui parlent aux gens, il faut renouveler les récits et les imaginaires. Quel récit veut-on proposer aux gens ? Il faut des contre-messages populaires et inclusifs comme a pu l'être le spectacle d'ouverture de Jeux Olympiques, il faut programmer des spectacles qui sensibilisent voire donnent le goût de l'histoire et de l'engagement (comme certains l'ont par exemple fait autour de la Révolution de 1789).

Mila Konjickovic - Région AURA : le budget de la Région a été voté en grandes masses - sport, jeunesse, culture - mais les enveloppes spécifiques pour chaque volet ne sont pas encore connues. Les enveloppes pour le spectacle vivant devraient être globalement en baisse, des rééquilibrages sont à prévoir. La prochaine commission permanente aura lieu le 6 février, les tableaux d'arbitrage des lieux (fonctionnement général), réseaux et organismes de formation sont sur le bureau de la vice-présidente, ils ont été étudiés au cas par cas. Les compagnies conventionnées seront prêtes pour passer à la CP du 2 avril, puis il y aura une autre CP en mai ou juin.

ORGANISATION DES ACTIVITÉS ET CHANTIERS PRIORITAIRES POUR 2026

Tours d'actualité : les tours d'actualité sont systématiquement inscrits à l'ordre du jour des comités de pilotage et groupes de travail. C'est très chronophage et souvent redondant, peut-être pourrait-on :

- Les retirer de l'ordre du jour de certaines réunions ?
- Faire remonter les infos en amont et en confier la synthèse à quelqu'un ?
- Se retrouver plus tôt et le faire en amont des réunions ?
- Organiser des réunions en visio entièrement dédiées aux tours d'actualité ?

- **Ubavka Zaric - DRAC ARA** : il est important de conserver le temps d'expression syndicale mais il faut que chacun se limite à de courtes interventions.
- **Ludivine Ducros - SMA** : il y a un enjeu autour de ces tours d'actualité, on fait redescendre les infos et ça permet de faire des croisements. Il faut trouver la bonne formule, les réunions de 2h c'est idyllique mais on n'arrive pas à travailler dans un temps aussi court : pourquoi pas des séances en présentiel de 3h, avec des temps en sous-groupes et des référents thématiques ?

Inter-COREPS : il serait intéressant d'en savoir plus.

> PLÉNIÈRE ET COMITÉS DE PILOTAGE

Plénière 2026 en présentiel à Clermont-Ferrand ?

- Période : les vacances de fin d'année démarrent le 18/12 donc plutôt fin novembre ou tout début décembre, sinon en janvier après la Route des 20
- Lieu : Clermont-Ferrand, ce qui pose le problème du déplacement. A organiser : car de la Région (mardi et jeudi), covoiturage...
- Format : au vu du temps de déplacement, créneau plus long à prévoir > 10h-16h

Retours sur la plénière du 10 décembre 2025 et perspectives :

- **Marine Berthet - France Festivals / Scène Ensemble** : constat de la faible mobilisation du secteur culturel sur les plénières : ce serait intéressant de profiter du changement de format pour tenter de remobiliser et faire de la plénière une journée annuelle inspirante pour le secteur.
- **Ludivine Ducros - SMA** : si on s'oriente là-dessus, il faut que l'organisation soit cadrée, et notamment qu'on vérifie dans le règlement qui peut être invité avant de communiquer plus largement auprès de nos réseaux. Personnellement, je suis pour que nos actions soient connues et portées plus largement.
- **Mila Konjickovic - Région AURA** : ce serait bien d'avoir une thématique inspirante, qui permette aux élus de se former et d'échanger. Ça pourrait être mobilisateur en début de mandat.
- **Vincent Bady - SYNAVI** : cette année il était impossible de ne pas être dans ce registre par rapport à la Région.
- **Antonia Vitti - CGT Spectacle** : c'est dommage de ne se réunir que le matin. Il faudrait changer de format et mobiliser les gens toute la journée : commencer plus tard, rajouter un temps convivial à midi et continuer les travaux l'après-midi ? Attention aux groupes de travail l'après-midi, les gens ne restent pas. Il faudra solliciter les élus pour la construction de la journée.
- **Ludivine Ducros - SMA** : il faudra effectivement penser les choses différemment pour la plénière à Clermont, avec la problématique budgétaire pour le temps convivial. Il faudra aussi que ce soit innovant dans les formes d'animation.

3 COPIL (en dehors de celui d'aujourd'hui qui clôt l'année 2025) :

- Périodes : plutôt avril (après les municipales) / juillet / septembre-octobre
- Format : si possible en présentiel, en allongeant un peu les séances
- Lieu : plutôt Lyon, mais peut-être intéressant de se déplacer à l'occasion d'une réunion PCT ? Ça paraît prématuré pour l'instant mais pourquoi pas :
 - o Réfléchir à une représentation du COREPS dans ces instances ;
 - o Profiter de ces réunions pour identifier les élus mobilisés et les inviter au COREPS.

> GROUPE POLITIQUES PUBLIQUES

Prochains rendez-vous :

- Mardi 3/02 - 10h-12h en distanciel
- Jeudi 2/04 - 10h-12h en distanciel

Axes de travail proposés par le GT pour 2026 :

- Suivi de l'expérimentation menée entre les départements de l'Isère et de la Savoie
- Financements, modèles économiques et problématiques de trésorerie
- Accompagnement financier des structures à la transition écologique
- Rencontre avec les élus sur le service public de la culture
- Veille sur les financements publics des collectivités territoriales
- Temps d'information dédié aux financements européens
- Poursuite des travaux sur liberté de création & liberté de programmation

- **Vincent Bady - SYNAVI** : tout est intéressant, impossible de faire un choix. L'accompagnement financier des structures à la transition écologique pourrait être porté par le groupe Emploi Formation, sous l'angle des formations disponibles ou à mettre en place ? Par ailleurs, il faudrait rajouter les droits culturels : cela permettrait d'aborder l'ensemble de ces sujets sous un angle transversal.
- **Ubavka Zaric - DRAC ARA** : bonne nouvelle concernant l'expérimentation, les choses avancent : les 2 compagnies ont été choisies et une convention va être signée entre les 5 collectivités concernées et la DRAC. Deux événements de lancement sont organisés, les 23/01 et 26/01. Comment le COREPS peut-il s'incarner dans tout ça ? Est-ce qu'une réunion du GT Politiques publiques pourrait être organisée sur le territoire, pendant l'une des résidences d'artistes par exemple ?

Sur la liberté de création et de programmation, il sera possible d'organiser une rencontre très ouverte sur le territoire après les élections, Jacqueline et moi sommes disponibles pour la coconstruire avec le COREPS. Pour information, un questionnaire a été envoyé aux structures conventionnées, aux régions, etc.

- **Antonia Vitti - CGT Spectacle** : merci au GT pour ces axes de travail. En lien avec l'intervention de Juliette Mant, le groupe pourrait assurer une mission d'observatoire et lui faire remonter les situations directement. Nos travaux ne remontent pas forcément au Conseil national des professions du spectacle (CNPS). Travailler sur la transformation de l'action publique c'est imaginer un dispositif qui recense cette transformation sur le territoire (autocensure, redirection des budgets...).

Concernant la veille sur les financements publics :

- o Il existe déjà le baromètre de l'Observatoire des politiques culturelles, attention de ne pas faire de doublon
- o Les départements sont un bon échelon de coordination des politiques culturelles, à cartographier de manière plus précise peut-être

- **Ludivine Ducros - SMA** : il est important de faire remonter les chiffres au COREPS, de savoir où on en est, s'il y a des baisses, dans quel paysage on évolue. On a bataillé pour obtenir ces chiffres, ça participe de la conscientisation de beaucoup de gens sur nos problématiques. On peut s'appuyer sur les chiffres de l'OPC mais il faut s'en saisir et en parler.
- **Mila Konjikovic - Région AURA** : attention sur la question des financements, il y a les votes puis des rattrapages en cours d'année.
- **Antonia Vitti - CGT Spectacle** : est-ce qu'on met en chantier la question de l'hybridation des financements. Attention, la culture est structurellement déficitaire.
- **Ludivine Ducros - SMA** : la question est bien le financement de la culture, on peut se poser la question de comment on fait, des modèles économiques, de la manière d'aider les structures à construire leur budget...
- **Ubavka Zaric - DRAC ARA** : ne pas oublier la question des récits. Qu'est-ce qu'on raconte et à qui on s'adresse.

- Le groupe de travail du 3/02 aura pour ordre du jour la planification des chantiers en 2026 voire 2027 (tout ne sera pas forcément traité en GT).

> GROUPE EMPLOI FORMATION

Prochains rendez-vous :

- Jeudi 29/01 - 10h-12h en présentiel & distanciel
- Mardi 24/02 - 10h-12h en présentiel & distanciel
- Mardi 31/03 - 10h-12h en présentiel & distanciel

Propositions d'actions pour 2026 :

- Etude sur les formes et les lieux du travail illégal en région Auvergne-Rhône-Alpes
- Déclinaison régionale de la convention nationale de lutte contre le travail illégal ?
- Création d'une ressource sur la lutte contre le travail illégal
- Poursuite de la concertation avec les structures d'enseignement supérieur et élaboration d'un "vadémécum" des bonnes pratiques d'emploi dans le spectacle à destination des étudiants et jeunes diplômés.
- Veille sur l'emploi dans le secteur

Lutte contre le travail illégal : validation du questionnaire à destination des salariés du spectacle vivant

- **Ubavka Zaric - DRAC ARA** : attention à ne pas ouvrir la porte à la délation avec ce questionnaire.
- **Antonia Vitti - CGT Spectacle** : il ne s'agit pas de délation mais de signalement : les intermittents sont laissés à l'abandon sur ces questions, il s'agit de faire circuler l'information. Le vadémécum existe mais il n'est pas forcément intelligible dans sa forme actuelle, peut-être faudrait-il en faire une version simplifiée, préciser ce qu'il faut faire ou ne pas faire pour que les personnes puissent s'en saisir.
- **Romain Baret - CGT Spectacle** : l'idée de donner le nom des structures vient du fait qu'on aura du mal à solliciter les intermittents 2 fois. En Île-de-France, l'URACTI a fait des contrôles : aucun lieu n'est dans les clous.
- **Nicolas Riedel - Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant** : il paraît nécessaire de vérifier la légalité de ce questionnaire, et de préciser comment on envisage de le diffuser dans le respect du règlement général sur la protection des données - RGPD.
- **Ubavka Zaric - DRAC ARA** : il faudrait se rapprocher du COREPS Île-de-France pour voir comment ils avancent.
- **Vincent Bady - SYNAVI** : l'objectif est d'identifier les formes et les types de lieux concernés par le travail illégal, en vue de communiquer les résultats à la DREETS d'une part, de mener un travail de sensibilisation/communication d'autre part. Ce travail n'est pas le même que celui d'une cellule de veille.
- **Mila Konjikovic - Région AURA** : est-ce vraiment notre rôle de faire cette étude, qui doit déjà avoir été faite par ailleurs ?

"Vadémécum" des bonnes pratiques d'emploi dans le spectacle à destination des étudiants et jeunes diplômés

- **Antonia Vitti - CGT Spectacle** : on ne parle pas que de vadémécum, certaines directions veulent des rencontres plutôt qu'un vadémécum.
- **Ubavka Zaric - DRAC ARA** : il me semblait que c'était plutôt la question des droits sociaux à destination des formations universitaires qui était en travail.

> GROUPE FESTIVALS

Modalités de fonctionnement : 2 réunions par an - avril et octobre/novembre - en distanciel.

Propositions d'actions pour 2026 :

- Veille et remontée des informations spécifiques aux festivals aux groupes Emploi Formation et Politiques publiques et au COPIL.
- Poursuite des études :
 - o Evaluation (modalités, conventionnements...):
 - Fonds festivals de la DRAC
 - Dispositif de soutien aux festivals de la Région : apports et changements suite à la modification des critères d'attribution
 - o Enrichissement de l'étude par un bilan qualitatif et un rapport d'analyse de l'action publique.

Echanges sur la poursuite des études :

- **Ubavka Zaric - DRAC ARA :** je réitère ma proposition de travailler sur la territorialisation des festivals, pour avoir une meilleure connaissance des liens à l'échelle de festivals.
- **Marine Berthet - France Festivals / Scène Ensemble :** le bilan qualitatif à l'échelle des territoires est vraiment important à réaliser.
- **Ludivine Ducros - SMA :** une étude croisée des financements et de ce qui se passe au niveau des festivals dans le temps serait effectivement très intéressante.
- **Marine Berthet - France Festivals / Scène Ensemble :** cela nécessitera les données de la Région et de la DRAC pour savoir où on en est et comment on progresse.

STRATÉGIE DE MOBILISATION DES ÉLUS ET TECHNICIENS DES COLLECTIVITÉS

Pistes évoquées en plénière pour tenter de remobiliser les élus des collectivités au sein du COREPS :

- Permettre aux directions des affaires culturelles (DAC) et/ou aux directions générales (DGS/DGA) de venir porter la voix des collectivités*
- Resserrer les relations avec les fédérations nationales d'élus
- Organiser des rencontres au contact de réunions d'élus

*Statutairement, « les travaux du COREPS sont ouverts à d'autres organismes régionaux susceptibles d'enrichir et de stimuler la démarche partenariale et la discussion. Par exemple [...] l'ADDACARA. Les organismes invités ne siègent pas dans les collèges composant le COREPS mais sont invités à participer aux groupes de travail, sur proposition de l'assemblée plénière ou du comité de pilotage ».

- **Ubavka Zaric - DRAC ARA :** la DRAC pourra relayer l'information auprès des fédérations d'élus ou de DAC après la période de réserve. La question majeure est celle de la représentativité des élus : comment circulent les informations quand un DAC ou un élu participe à une réunion ? Le risque est que les élus ne représentent qu'eux-mêmes.
- **Ludivine Ducros - SMA :** il faut impliquer élus et techniciens. Ce sera plus facile de toucher les techniciens, pour les élus c'est très impactant de venir surtout s'ils n'appréhendent pas ce qui va se passer. Ça pose la question des déplacements, mais aussi de ce qu'on met en œuvre pour être inclusifs. Il faut qu'on réinvente nos formats (actuellement : plénière, COPIL et GT) et qu'on trouve le moyen pour que les élus s'approprient nos réunions. L'autre question c'est comment rendre visibles les travaux du COREPS au-delà des participants, comment partager les informations : dans une réunion annuelle qui permette de faire connaissance, et petit à petit de mobiliser ?

- **Stéphane Frioux - France Urbaine**: l'idée d'une sorte de rendez-vous annuel ouvert est intéressante. Dans ce cas il faudrait sortir du format avec tour d'actualité mais plutôt aller sur des sujets de fonds: l'emploi des intermittents, la culture numérique... avec l'intervention de grands témoins. Par ailleurs, il faut penser la représentativité des strates de collectivités mais aussi des bords politiques.
- **Vincent Bady - SYNAVI**: ça rejoint le projet de journée sur le service public de la culture. Par ailleurs, si les élus ne viennent pas à nos séances c'est peut-être qu'il ne faut pas seulement leur demander de venir, il faut aussi aller à leur rencontre: est-ce qu'il y a des réunions dans lesquelles nous pourrions intervenir? Conseil local des territoires pour la culture (CLTC), Comité territorial pour l'Éducation artistique et culturelle (CTEAC), Conférence territoriale de l'action publique (CTAP)?
- **Stéphane Frioux - France Urbaine**: il y a par exemple eu une réunion de France Urbaine à Lyon il y a quelques temps. En tout cas je tiens à dire que j'ai beaucoup appris de ma participation au COREPS.
- **Mila Konjickovic - Région AURA**: je peux vous transmettre un contact pour l'Association Nationale des DACs des Régions.
- **Antonia Vitti - CGT Spectacle**: la question démocratique est importante au sein du COREPS, c'est un espace de concertation pour essayer de transformer le dialogue et de créer de nouveaux récits. Il ne faut pas s'éloigner des objectifs du COREPS. J'ai des doutes sur la question du format.
- **Marine Dardant-Pennaforte - Syndeac**: est-ce que le Conseil local des territoires pour la culture pourrait être un endroit de rencontre? Est-ce que ça ne fait pas doublon avec le COREPS?
- **Ubavka Zaric - DRAC ARA**: c'est une instance de concertation avec les élus, réunie à l'initiative de la préfecture et organisée par la DRAC. Elle est organisée une fois par an, souvent sur des thématiques bien précises (mieux produire mieux diffuser, liberté de création...). Elle souffre des mêmes problématiques: toujours les mêmes élus qui se mobilisent, et problématique de la représentativité. Nous n'aurons pas plus d'audience dans ce cadre.

Par ailleurs, la question thématique ne me semble pas dévier le format, avec les élus et les DAC il faut avoir un autre point de vue, prendre de la hauteur plutôt qu'être dans la revendication. Personnellement j'aimerais bien travailler avec les élus et les DAC sur les festivals, et sur les dynamiques territoriales qu'ils génèrent.

A noter aussi: l'expérimentation a donné lieu à des webinaires qui ont mobilisé les élus.

- **Mila Konjickovic - Région AURA**: Entrer dans l'échange par des thématiques serait plus adapté pour les élus.
- **Antonia Vitti - CGT Spectacle**: la conférence territoriale de l'action publique (CTAP) est un dispositif national qui se décline au régional, c'est très descendant donc plus difficilement appropriable. Alors que le COREPS est ancré dans un territoire.
- **Mila Konjickovic - Région AURA**: je n'ai pas connaissance de CTAP en région Auvergne-Rhône-Alpes.

QUESTIONS DIVERSES

Demande de La Scène Indépendante (ex-SNES), Syndicat National des Entrepreneurs de Spectacles, de rejoindre le COREPS Auvergne-Rhône-Alpes

Message de Chrystèle Jongenelen, responsable relations extérieures et référente théâtre de La Scène Indépendante: «je vous confirme que notre syndicat, deuxième syndicat représentatif des employeurs dans la branche du spectacle vivant privé, souhaiterait être représenté au sein du COREPS Auvergne-Rhône-Alpes et ainsi, participer à ses travaux.

La Scène Indépendante représente et défend près de 420 entreprises: producteurs, entrepreneurs de tournées, compagnies, lieux de spectacles, festivals, cirques...; dans toutes les disciplines artistiques:

théâtre, musiques, humour, danse, cirque, jeune public... www.lasceneindependante.org ».

- > En tant qu'organisation représentative, La Scène Indépendante est membre de droit. Une réponse en ce sens sera donc apportée.

Refonte de la page COREPS du site internet de l'agence Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant

La page actuelle donne accès à tous les documents produits depuis la création du COREPS, mais il devient difficile de s'y retrouver. Une réorganisation et une réécriture des textes de présentation est donc en cours.

Participation de Céline aux BIS de Nantes

Au programme :

- Grands débats, tables rondes, forums et ateliers
- Rencontre inter-COREPS
- Prise de contact avec organisations diverses

Ce serait intéressant d'en savoir plus sur l'inter-COREPS, à mettre à l'ordre du jour d'un prochain COPIL.